

PROCES – VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE VINGT-NEUF FEVRIER

A LA REQUETE DE :

La **COMPAGNIE EUROPEENNE DES GARANTIES ET CAUTIONS (CEGC)**, SA, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 382 506 079, dont le siège social est situé 59, avenue Pierre Mendès France à PARIS (75013), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

LAQUELLE M'EXPOSE :

Qu'elle a le plus grand intérêt à faire procéder à un procès-verbal de description des biens dont Monsieur [REDACTED] est propriétaire.

Faisant suite au commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon Ministère le 5 février 2024, auquel Monsieur [REDACTED] né le [REDACTED] demeurant [REDACTED] n'a pas déféré dans le délai de huit jours qui lui était imparti.

Qu'elle me requiert d'avoir à me transporter sur place afin de dresser toutes descriptions du bien dont il est propriétaire.

C'EST POURQUOI, DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND, Huissier de Justice associée, membre de la SELARL ORNELLA SARAGOUSSI-VENDRAND, près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, y résidant 8 rue de Ventadour PARIS 1^{er}, soussignée :

Me suis transportée le 29 février 2024 à 14 heures 30, au 6, boulevard Jean Jaurès à ARPAJON (91290). Il s'agit du bâtiment B, au rez-de-chaussée dans le dégagement. Un appartement studio comprenant une entrée avec deux placards, une salle de bains avec toilettes, et séchoir, une grande pièce principale avec coin-cuisine.

Où, en présence de :

**Daignostic hansen, dont j'annexerai le rapport au présent procès-verbal,
Monsieur Bernardins Alexandre, serrurier ;**

J'ai procédé aux constatations suivantes :

CONDITIONS D'OCCUPATION :

Les lieux sont occupés par Monsieur Sakho Gbaka Max, qui me dit habiter les lieux depuis 2020. Il n'a pas de bail mais me déclare procéder à des virements tous les mois de 620€.

SYNDIC :

Agence Beurdeley, 43 chemin de l'Ecu, La Norville
01.60.83.47.79

Entrée :

Au sol, un parquet mosaïque ancien, en état d'usage.
Les murs et plafond sont recouverts d'une peinture de couleur blanche.
Un ensemble de fenêtres anciennes éclairent la pièce, structures bois, simples vitrages.

A ce jour, l'appartement n'est pas éclairé.

Salle de bains face en entrant dans l'appartement :

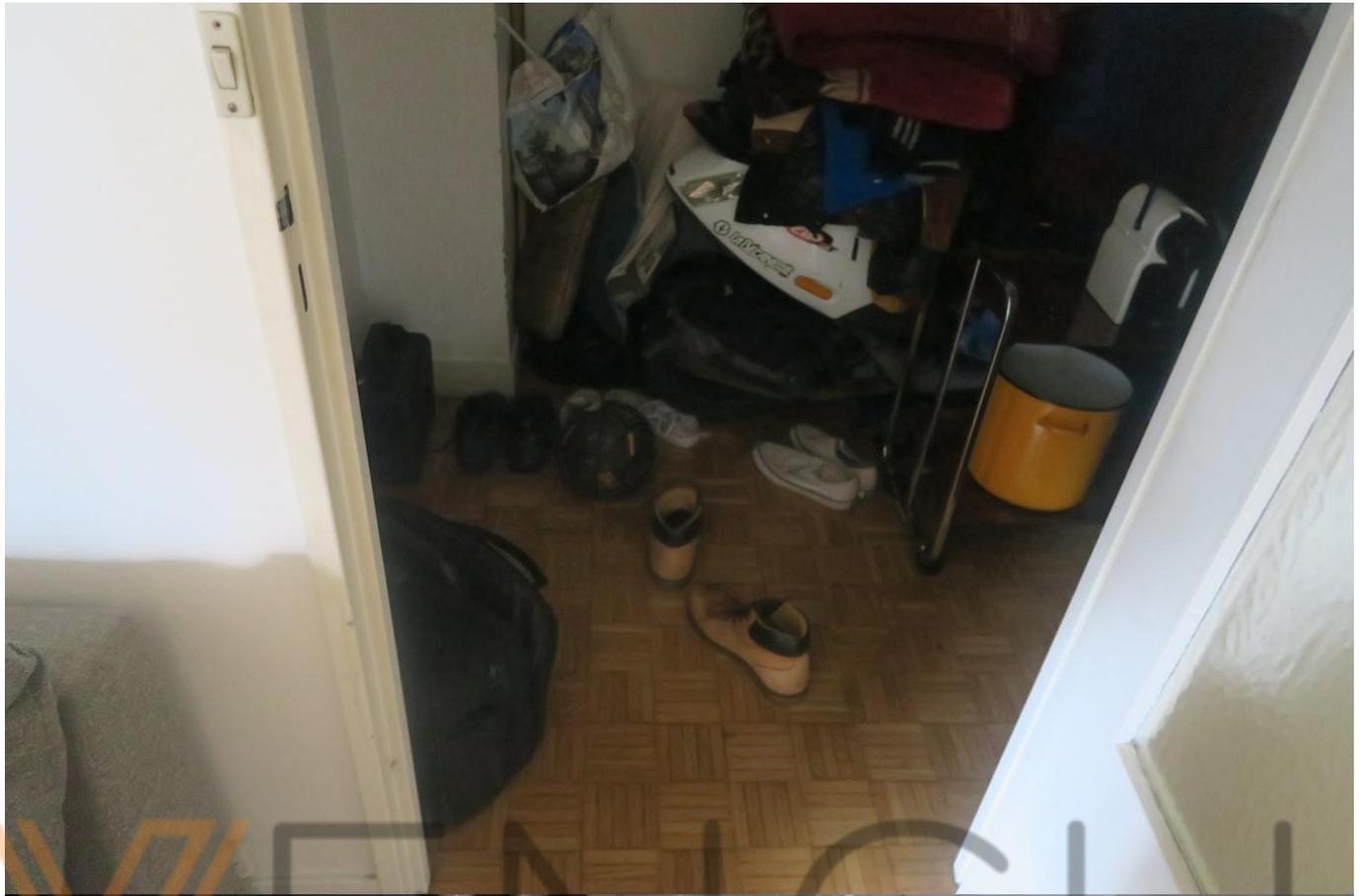
La salle de bains est entièrement carrelée.
Faïences murales sur toute hauteur.
Je note de très importants décollements de peinture, et des traces de cloquage en plafond.
La salle de bains est équipée avec un lavabo, une baignoire.
La pièce est dans le noir. Il n'y a pas d'électricité.
Une cuvette de toilette à l'anglaise avec abattant et réservoir d'eau.

Salon

Ensuite une grande pièce à vivre avec parquet mosaïque au sol,
Une peinture blanche, ancienne sur les murs,
Les fenêtres sont en simple vitrage équipées de volets extérieurs.

Cuisine

avec cuisine équipée avec carrelage au sol, un plan de travail bois avec plaques à induction quatre feux, un ensemble de placards, une crédence carrelée.



Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND
Huissier de Justice
8 rue de Ventadour
75001 PARIS



Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND
Huissier de Justice
8 rue de Ventadour
75001 PARIS



Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND
Huissier de Justice
8 rue de Ventadour
75001 PARIS



TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

Je me suis retirée à 16h15

J'ai pris personnellement les photographies que j'intègre au présent procès-verbal de description reflétant l'état exact des lieux au jour de mon passage

ET DE TOUT CE QUI PRECEDE J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE DESCRIPTION POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.



Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND
Huissier de Justice
8 rue de Ventadour
75001 PARIS